

de l'accusé, les autres complices furent arrêtés et ne furent relâchés que sur promesse de rendre à une époque déterminée tout ce qu'ils avaient volé. Quoique le mandarin ait fait promettre restitution, on ignore s'il y aura moyen de recouvrer tout ou au moins partie de ce qui a été perdu."

Je n'ajouterai qu'un mot pour vous faire remarquer la manière habile dont le mandarin a traité cette affaire. Comme la religion catholique est toujours prohibée par les lois du pays, il était difficile à un simple mandarin de province de trancher cette question de sa propre autorité et de déclarer libre l'exercice de la religion ; aussi a-t-il mieux réussi en la mettant de côté et en faisant avouer au satellite, moyennant quelques coups de bâton, que les livres chrétiens saisis appartenaient, non à des chrétiens, mais au satellite lui-même. C'est aussi une allusion à nombre de faits très déplorables dont chrétiens et païens ont été les victimes durant la grande persécution de 1866 à 1876, pendant laquelle il suffisait de la moindre accusation de christianisme ou du moindre objet de religion saisi pour être déféré aux tribunaux et mis à mort.

En terminant, permettez-moi de vous offrir mes sentiments de profonde reconnaissance pour l'OEuvre de la Propagation de la Foi aux aumônes et aux prières de laquelle l'Eglise de Corée doit d'avoir donné au ciel de si nombreux martyrs et confesseurs. C'est elle encore aujourd'hui qui nous nourrit et nous soutient, et c'est sur elle que nous comptons pour le jour où, quittant ses vêtements de deuil, l'Eglise de Corée serait appelée à témoigner publiquement de sa foi en érigeant des églises, des écoles, des hôpitaux, etc.

Les prédicants de l'erreur qui, tant qu'il y a eu péril, se sont tenus prudemment à l'écart, menacent aujourd'hui de nous envahir, soutenus par l'or de leurs sectes hérétiques ; de divers côtés on annonce déjà leur arrivée. Dans les ports ouverts au commerce, ils ont liberté d'action, tandis que nous avons encore les mains liées. Tout ce que je demande aujourd'hui à nos associés et bienfaiteurs, c'est le secours de leurs saintes prières pour que le divin Maître hâte le jour de notre délivrance et ne permette pas à l'homme ennemi de faire tout le mal qu'il se propose.

---